Eau : le Medef et les six Agences de l’eau renforcent leur coopération

Publié le 25 novembre 2026

Le 25 novembre 2026, à l’occasion du Salon des maires et des collectivités locales, le Medef et les six Agences de l’eau ont signé une déclaration commune de coopération afin d’accélérer le passage à l’action des entreprises et des territoires face aux enjeux de l’eau.

Cette déclaration poursuit cinq objectifs :

- renforcer la sensibilisation des entreprises aux enjeux quantitatifs et qualitatifs de l’eau ;
- partager les analyses et approfondir le dialogue territorial ;
- mieux faire connaître et mobiliser les dispositifs d’accompagnement existants ;
- favoriser l’émergence et la diffusion de solutions innovantes ;
- valoriser les retours d’expérience et les bonnes pratiques.

Au-delà du cadre national, cette déclaration a vocation à se traduire concrètement dans les territoires volontaires. Les Agences de l’eau et les Medef régionaux ou territoriaux pourront engager des expérimentations adaptées aux enjeux de chaque bassin, notamment en matière de sensibilisation, d’animation de réseau et d’accompagnement des entreprises.

>> Télécharger la déclaration commune « *Agir ensemble pour l’eau dans les entreprises et les territoires* » au format PDF

>> Télécharger le guide du Medef « *Eau : une ressource stratégique pour les entreprises et les territoires* » au format PDF